

Rapport P-27 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-27 intitulée: «La Vieille-Ville devient inhabitable en raison du vandalisme».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 17 janvier 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-27 au Conseil administratif avec la recommandation de prendre toutes mesures utiles préservant les biens et la propreté dans la Vieille-Ville.